

### Fiche d'identité

#### Grand type morphologique

Zone humide

#### Surface

10ha 46ca 33a

#### Département

Seine-Maritime - 76

#### Commune

Ponts-et-Marais

#### Nature foncière

Convention de gestion

#### Inventaires et protection

- ZNIEFF de Type I n°0021.0001 "Le Bois sous la ville" et de Type II n°0021 "La forêt d'Eu, la vallée de la Bresle".

#### Conservateur Bénévole

Néant

#### Partenaires financiers

Union européenne

Région Haute-Normandie

Agence de l'Eau Seine Normandie

#### Partenaires techniques

Néant

### Le site

#### Présentation

Sur la rive droite de la Bresle, à 3 km d'Eu, ce boisement de 10ha est une aulnaie hygrophile eutrophe avec une végétation de sous-bois formant un ensemble de végétation homogène. Cette forêt est souvent difficilement pénétrable avec un aspect de taillis. Le tapis herbacé est discontinu avec des touradons de *Carex*, beaucoup de fougères et de plantes herbacées dressées.

Le fort gradient d'humidité rend le sol très meuble avec une nappe d'eau superficielle. Le sol très humide et asphyxiant empêche un enracinement profond des arbres ce qui provoque souvent leur effondrement et la formation de chablis. Ces chablis créent des vides rapidement colonisés par des *Carex* ou d'autres plantes.

En Haute-Normandie, cet habitat résiduel est en voie de disparition du fait des pratiques anthropiques et est inscrit à l'annexe II de la Directive "Habitats" : Forêts alluviales résiduelles de l'*Alnion glutinoso-incanae*.

#### Menaces

Les menaces qui pèsent sur le site sont, d'une part, l'urbanisation due à l'extension des habitations alentours et d'autre part, le drainage qui entraînerait un assèchement du terrain.

#### Objectifs de gestion

L'objectif principal de gestion est de favoriser l'Aulne en futaie et sa régénération naturelle. Cet objectif peut être atteint grâce à un entretien régulier du boisement par coupe sélective des ligneux.

De plus, une amélioration des connaissances naturalistes grâce à la réalisation de compléments d'inventaires floristiques et faunistiques est nécessaire.

Enfin, la création d'une mare permettrait une diversification de l'habitat et ainsi l'accueil d'une plus grande diversité d'invertébrés inféodés aux milieux aquatiques stagnants.

## Ponts-et-Marais Le Bois sous la Ville



Fougère des marais  
(*Thelypteris palustris*)